

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 36



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Mai 2017

Période : du 22 au 27.05.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 14 au 20.05.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	15.9	24.7	20.3	13.8	25.1	19.5	15.1	24.3	19.7
Sub Littoral	12.1	31	21.6	14	29	21.5	11.5	29.9	20.7
Hauts plateaux	14.5	30.9	22.7	14.5	31	22.7	11.5	27.7	19.6

Observations : Les températures moyennes ont été **en hausse** sur les régions Ouest et Est ainsi que les régions des Hauts plateaux Centre (écart de 01 à 02°C) ; ceci est du à la hausse des températures minimales et des températures maximales (écart de 01 à 03°C). Elles ont été **saisonnnières** sur le reste des régions.

Avec : Littoral: minima : 12 à 16°C Hauts plateaux: minima : 12 à 15°C
maxima : 24 à 31°C maxima : 28 à 31°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	-
Sub Littoral	-	00-01(Médea)	-
Hauts Plateaux	-	00-11(M'Sila)	-

• **Impacts agrométéorologiques de la décade** :

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

- **Prévisions :**

Lundi 22 mai 2017

Régions Nord (littoral, intérieur, Hauts plateaux et les Aurès): Après dissipation des brumes matinale sur le littoral et les vallées de l'Ouest, le ciel sera voilé et pré-orageux sur l'Ouest et Centre, gagnant l'Est l'après-midi. Développement de cellules orageuses isolées sur l'intérieur et les Hauts plateaux d'Ouest et Centre en après-midi. Les vents seront d'Est à Nord-est 30/40 km/h près des côtes, s'atténuant en soirée. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, ils seront variables autour de 20 km/h. Rafales de vent sous orages.

Le Sud-Ouest (La région de Tindouf et le Bécharois): Temps voilé avec formation de quelques foyers orageux isolés à partir de l'après-midi. Les vents seront variables à Sud-Est 20/30 km/h.

De l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental: Formations nuageuses à partir de l'après-midi avec développement de quelques foyers isolés. Les vents seront variables à Nord-Est 20/30 km/h avec de la brume de sable.

Les régions sahariennes: Temps généralement dégagé à partiellement voilé. Les vents seront d'Est à Nord-est 20/40 km/h avec soulèvements de sable notamment sur le Sahara central et le Nord Sahara.

Du mardi 23 au jeudi 25 mai 2017

Mardi 23 Mai 2017

Régions Nord : Localement brumeux en matinée près des côtes et dans les vallées (Vers l'Ouest) avec nuages bas puis temps voilé à l'Ouest avec tendance orageuse et peu nuageux au Centre et à l'Est. Temps souvent voilé à nuageux sur les Hauts plateaux et les Aurès avec cellules orageuses plus fréquentes à l'Ouest (Nâama/El Bayadh/Tiaret).

Les températures maximales varieront entre 24°C et 28°C sur les régions côtières (d'Est en Ouest). Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 28°C et 34°C (d'Est en Ouest) avec des pics de 38°C vers mascara/Chlef/Relizane. Les vents seront faibles à modérés.

Le Mercredi 24 et Jeudi 25 Mai 2017

Régions Nord : Souvent voilé à nuageux à l'Ouest avec parfois orages et peu nuageux généralement au Centre et à l'Est.

Les températures maximales varieront entre 26°C et 30°C sur les régions côtières (d'Est en Ouest). Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 28°C et 34°C (d'Est en Ouest) avec des pics de 38°C vers Sidi bel abbés/mascara/Chlef/Relizane. Les vents seront faibles à modérés.

Du Mardi 23 au Jeudi 25 Mai 2017

Régions Sud : Sur le Sud-Ouest (région de Bechar), la wilaya d'Adrar, le Nord Sahara, le Nord Oasis, la wilaya de Tamanrasset et Illizi: Formations nuageuses avec cellules orageuses locales s'améliorant sur le Sud-Ouest à partir du mercredi puis le Nord Sahara et le Nord Oasis la journée du jeudi.

Les températures maximales varieront entre 34°C et 38°C sur le Sud-Ouest, le Nord Saoura, le Nord Sahara, les Oasis, le Sahara oriental et le Hoggar/Tassili. Vers le Sud Saoura, l'extrême Sud et le Sahara central, elles oscilleront entre 38°C et 44°C.

Les vents seront faibles à modérés avec surtout de la brume de sable de l'extrême-Sud vers le Sahara central.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;
- Développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Nouaison à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Nouaison à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Chute des pétales à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Cerisier Abricotier	Centre	Début grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Centre	Nouaison à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Maturité	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Grossissement	-	
	Ouest	-	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Stade laiteux	Formation à remplissage du grain	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	Stade laiteux-pâteux	Stade laiteux	-
	Est	//	Remplissage du grain à stade laiteux	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Remplissage des gousses à début maturité physiologique	Formation des gousses	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	-	

1.2.4. Région Sud:

Spéculations	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Nouaison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques:

1.3.1-Arboriculture:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose Teigne Mineuse Pucerons Aleurodes	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite récolte des variétés tardives; • Irrigation selon nécessité ; • Discage ; • Greffage en écusson ; • Suppression des gourmands. 	Respect du D.A.R
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Discage ; • Poursuite greffage en couronne ; • Irrigation selon nécessité pour les variétés de table sur l'ensemble des régions. 	
<u>Vigne</u>	Mildiou Altis Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements contre risques; • Apport de fumure azotée ; • Discage ; • Taille en vert et réattachage des sarments. 	Chaulage des arbres
<u>Rosacées à pépins</u>	Tavelure Puceron	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risques ; • Discage ; 	
<u>Pommier</u> <u>Poirier</u>	Carpocapse Psylle Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fumure azotée ; • Eclaircissage des fruits ; • Procéder à l'arcure du pommier et poirier conduits en palissé. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Moniliose Coryneum Capnode Puceron	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Discage; • Traitement contre les larves (capnode); • Apport de fumure azotée ; • Eclaircissage des fruits; • Poursuite récolte des pêches, abricots et des cerises variétés précoces. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips Pucerons	<ul style="list-style-type: none"> • Fert-irrigation ; • Effeillage et ébourgeonnage ; • Désherbage ; • Ecartement des ouvertures. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orgeet Avoine	Criquet marocain Moineau	<ul style="list-style-type: none"> • Confection des lignes de pare feu pour éviter les incendies ; • Prévenir des citernes d'eau et des extincteurs. 	-
Légumineuse alimentaire	-	-	-

1.3.4- Phoeniculture (Régions Sud):

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
DegletNoor	-	<ul style="list-style-type: none"> • Irrigation selon nécessité; • Fertilisation minérale. 	-

1.3.5-Production animale:


Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; • Séparation des reines et récoltes du pollen; • Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupées par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel; • Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ; • Lutte contre les ravageurs ; • Contrôler les rentrées des ruches et noter les anomalies (mortalités, faiblesse des colonies, morbidité...); • Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et orifices décelés dans la structure ; • Surveiller le cheptel aviaire et détecter tout symptômes respiratoires;

<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Poursuite de la vaccination contre la fièvre aphteuse du cheptel. • Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux; • Surveillance particulière des mammites chez les vaches laitières avec un contrôle régulier des réglages des machines à traite; • Assurer un bon suivi des mises bas et des vêlages; • Chaulage des étables et remplissage des pédiluves par un désinfectant. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge) ; • Préparation du cheptel pour la vaccination. <p>-Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; -Lutter contre les parasites gastro-intestinaux des animaux en évitant le pâturage dans des zones trop humides.</p>
-------------------------	---


N° 36	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Du 01 au 20/05/17	Du 14 au 20/05/17	Cumul du 01/09 au 20/05/2017
01	OUEST												
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	11	07	00	00	236
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	19	04	03	00	360
		Oran	02	02	90	78	107	06	06	09	03	00	303
		Arzew	00	06	52	39	89	02	13	07	03	00	211
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	20	05	02	00	289
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	14	21	00	00	269
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	14	02	00	00	225
		Mascara	05	02	42	87	173	07	17	14	00	00	347
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	11	03	01	00	322
		Relizane	03	03	79	27	88	10	22	00	00	00	232
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	14	12	02	00	303
		ElKheiter	10	00	43	26	34	07	07	29	00	00	156
		ElBayadh	65	01	66	36	62	06	00	18	00	00	254
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	01	09	03	00	205
		Naama	51	08	39	62	34	08	04	35	04	00	245
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	00	10	04	00	197
02	CENTRE												
	Littoral	Dar ElBeida	06	09	113	85	255	18	55	22	00	00	563
		Dellys	16	32	153	173	217	24	34	35	ND	ND	684
		Ténès	01	04	190	87	194	21	26	23	01	00	547
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	28	11	01	01	767
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	29	37	00	00	546
		Bouira	47	23	40	55	192	37	23	26	00	00	443
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	24	41	00	00	379
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	31	01	00	00	416
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	33	02	ND	ND	465
		Miliana	09	06	83	162	364	14	43	02	00	00	683
		Chlef	03	04	73	64	178	07	33	00	00	00	362
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	03	11	00	00	256
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	00	01	00	159
		M'sila	05	10	17	35	72	01	02	06	15	11	163
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	03	03	00	97
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	04	10	10	107
03	EST												
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	06	71	00	00	569
		Jijel (Port)	45	33	243	41	318	78	07	57	00	00	822
		Annaba	33	32	72	20	119	67	07	25	00	00	375
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	30	00	00	478
	Sub Littoral	Bouhegouf	ND	36	69	21	124	66	06	36	ND	ND	358
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	23	02	00	364
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	00	09	00	00	144
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	06	01	00	141
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	26	01	00	216
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	41	00	00	387
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	06	21	01	00	162
		Khenchela	14	34	35	32	28	12	07	54	15	00	231
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	23	53	04	00	468
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	21	00	00	124
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	11	47	30	00	284


N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de Septembre 2016 à Avril 2017 sont consolidées.

L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.

 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.

 Pluviométrie supérieure à 100 mm.